

Mise en ligne : 5 janvier 2017.
Dernière modification : 16 juin 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GAZ COMPRIMÉS filiale de L'Air liquide avec la participation de Paris-Maroc www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Paris-Maroc.pdf

Société Marocaine de Gaz comprimé
(Cote de la Bourse et de la banque, 4 février 1919)

Cap. 400.000 fr. en 4.000 act. de 100 fr. dont 800 d'apport à la Société algérienne de gaz comprimé. Siège à Paris : 48, rue Saint-Lazare. Conseil : MM. Brissonnet ¹, Chapuis [Air liquide], Deschars [Air liquide], Katz [Paris-Maroc], Schwob ², Stockhammer ³ [Air liquide]. Statuts chez M^e Lardy, à Paris. — *Le Droit*, 27 janv.

Banque industrielle de l'Afrique du Nord
Assemblée générale ordinaire du 3 juin 1921
(*Le Sémaphore algérien*, 24 juin 1921)

Nous avons [acquis une participation dans] la Société marocaine de gaz comprimés, filiale de l'Air Liquide.

AEC 1922-534 — Sté marocaine de gaz comprimés, 48, rue Saint-Lazare, PARIS (9^e).
Capital. — Sté an., f. le 21 déc. 1918, 600.000 fr. en 6.000 act. de 100 fr.
Objet. — Fabric., utilisat. de tous les gaz et sous-produits : oxygène, acide carbonique, acétylène, etc. — Siège d'exploit. à Casablanca, route des Ouled-Ziane.
Conseil. — MM. G[eorges] Schwob (d'Héricourt), présid. ; A[lbert] Stockhammer [Air liquide], C[harles] Chapuis [Air liquide], Ed[mond] Deschars [Air liquide], M. Katz [Paris-Maroc], admin.
(L'assemblée générale extraordinaire du 8 février 1922 a décidé la dissolution anticipée de la société sous certaines conditions suspensives).

ABSORPTION PAR LA SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE GAZ COMPRIMÉS www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Air_liquide-Algerie.pdf

AVIS AUX ACTIONNAIRES

¹ Edgard Brissonnet : assureur à Alger, administrateur de sociétés :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Edgard-Brissonnet.pdf
² Georges Schwob d'Héricourt (1864-1942) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Schwob_d_Hericourt_G.pdf
³ Albert Stockhammer (Lyon, 1875-Paris, 1976) : ingénieur, il fait carrière à partir du milieu des années 1920 dans les affaires Siaume. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Union_syndicale_financiere.pdf

DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GAZ COMPRIMÉS
société anonyme au capital de 600.000 fr.
Siège social : 48, r. St-Lazare, Paris
(*Le Journal général de l'Algérie* 27 avril 1922)

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société nord-africaine de gaz comprimés tenue le douze avril 1922 a notamment décidé que le capital de ladite société, qui est actuellement de un million huit cent mille francs, sera augmenté de trois cent mille francs par la création et l'émission de 3.000 actions au capital de 100 francs chacune.

Ces 3.000 actions nouvelles seront émises contre espèces au taux de 100 francs chacune représentant le capital nominal de l'action. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires. Elles jouiront à partir du 1^{er} janvier 1922 des mêmes droits que les actions représentant le capital actuel.

Conformément à la résolution prise par l'assemblée générale de la Société nord-africaine de gaz comprimés sus-énoncée et sous conditions suspensives de la réalisation de la fusion de la Société marocaine de gaz comprimés dans la Société nord-africaine de gaz comprimés, les actionnaires actuels de la Société marocaine de gaz comprimés auront un droit; de préférence à titre irréductible pour la souscription de mille actions faisant partie des trois mille actions de numéraire à émettre au pair, lequel droit de préférence s'exercera à raison de une action nouvelle pour six actions de la Société marocaine de gaz comprimés. Les actionnaires qui n'auront pas le nombre d'actions nécessaire pourront se réunir pour exercer leurs droits mais sans qu'il puisse jamais de ce fait résulter une souscription indivise.

MM. les actionnaires de la Société marocaine de gaz comprimés; qui voudraient user du droit de préférence à eux réservé, devront, à peine de déchéance, effectuer du 25 avril au 15 mai 1922 leur souscription et le versement sur les actions par eux souscrites à raison de cent francs par titre représentant le capital nominal de chacune de ces actions.

Les souscriptions et versements seront reçus :

1° S'il s'agit de titulaires d'actions nominatives, sur la présentation du certificat de leurs actions, lequel sera revêtu d'une estampille indiquant que le propriétaire a exercé le droit de préférence à lui réservé ;

2° S'il s'agit de propriétaires d'actions au porteur, contre remise du coupon n° 1 de leurs actions, lequel coupon se trouvera annulé en tant que coupon de dividende.

Ces souscriptions et versements devront être effectués au siège social à Alger, rue Sadi-Carnot, n° 41, et ne deviendront définitifs que lors et par suite de la réalisation de la fusion de la Société marocaine de gaz comprimés ainsi qu'il est dit dans la délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la Société nord-africaine de gaz comprimés en date du 12 avril 1922 sus énoncée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

NOTA. — L'insertion prescrite par la loi du 30 janvier 1907 a paru dans le *Bulletin des annonces légales obligatoires* à la charge des sociétés financières feuille du lundi 24 avril 1922.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

37,5 x 27,5, 292 pages,
Casablanca, 1938, p. 119

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Sarrat-Maroc_1938.pdf

DIVISION NORD-AFRICAINE

Direction pour l'Afrique du Nord — 1, rue de Lyon, Alger
Agences et usines — Alger, Oran, Bône, Casablanca, Tunis, Sfax



Vue de la succursale de l'Air Liquide, route des Ouled-Ziane, à Casablanca

Cette société, au Maroc depuis 1919, possède une usine et une agence à Casablanca, route des Ouled-Ziane, et un dépôt à Oujda, pour le Maroc Oriental. Elle a largement contribué au développement de l'industrie du Protectorat, grâce à sa constante activité et au concours dévoué d'un personnel technicien, formé dans ses nombreuses exploitations disséminées sur tous les continents. L'objet principal de cette société est la fabrication des gaz comprimés et l'exploitation des procédés du savant Georges Claude.

L'oxygène, l'acétylène dissous, l'azote sont fabriqués à l'usine de Casablanca, suivant les procédés les plus perfectionnés, à l'aide d'un matériel moderne. L'acide carbonique, l'ammoniaque, l'hydrogène, le néon, l'argon et tous les gaz rares entrent aussi dans le cadre des fabrications de cette société. Elle s'intéresse particulièrement au développement de la soudure oxyacétylénique, de la soudure à bras, de l'oxycoupage et de la soudure électrique à l'arc.

Les très nombreuses applications de ces branches de la soudure lui font un devoir de tenir un contact permanent avec les industries intéressées. C'est par l'organe de son journal, le « Soudeur-Coupeur », de son service de documentation et de ses démonstrateurs, qu'elle parvient à porter jusque dans les centres les plus éloignés du Maroc le renseignement « up to date » qui permettra à l'industriel d'améliorer ses rendements, au colon de réparer rapidement son matériel, à l'artisan de trouver de nouveaux débouchés.

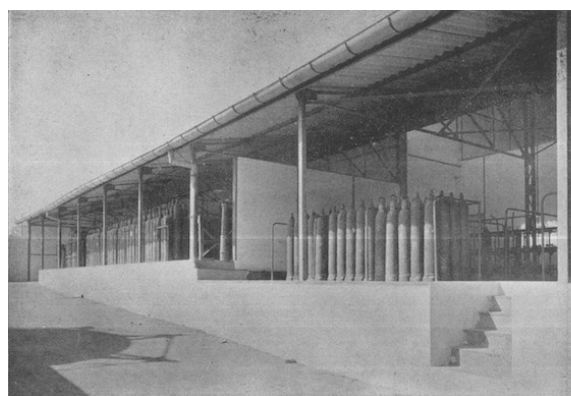
Ses efforts pour former ou améliorer une main-d'œuvre spécialisée sont bien connus. Les cours de soudure organisés chaque année par l'« Air Liquide » ont déjà reçu plus de 500 élèves ; l'enseignement de la soudure pénètre chaque jour davantage dans les écoles industrielles du Protectorat et sa salle de démonstrations, créée récemment à

l'agence de Casablanca, donne gratuitement des cours aux ouvriers désireux de se perfectionner.

« L'Air Liquide » dispose de stocks importants de matériel de soudure oxyacétylénique, chalumeaux, générateurs d'acétylène, monodétendeurs, métaux d'apport, flux décapants, sans cesse perfectionnés et rigoureusement contrôlés. Son atelier de réparation et de pièces de rechange pour ce matériel sont mis à la disposition des usagers.

Pour la soudure électrique à l'arc, des postes statiques et rotatifs [*sic : portatifs*] de toutes puissances et de conception moderne y sont toujours en réserve.

Enfin, « L'Air Liquide » fabrique, en Afrique du Nord, des électrodes de haute qualité pour soudure à l'arc, dont les formules ont été établies par ses laboratoires métropolitains.



Le parc à tubes à Casablanca



Ateliers et bureaux de l'usine de Casablanca.

CENT ANS DE CONQUÊTES (centenaire de l'Air liquide)

Débâcle de 1940 : Après quatre jours de traversée, [le bateau] arriva sans dommage en rade de Casablanca. À cette époque, tous les bateaux qui se réfugiaient dans la rade de Casablanca étaient consignés par ordre de la Marine et les passagers ne pouvaient se rendre à terre. La chance voulut, pour la mission [Pierre Philippon et Jean Brillié], qu'une petite barque, montée par des indigènes, passât près du bord de *L'Hébède II* – nom du bateau danois – et que, sur cette barque, des "tubes" de gaz révélassent qu'il s'agissait de soudeurs. Un mot glissé dans une bouteille et lancé à ces soudeurs indigènes pour le directeur de l'agence de Casablanca, permit à la mission de prendre contact avec elle... »

Dictionnaire biographique des Charentais, le Croît vif, 2005 :

BRUNETEAU (Jean)(Bègles 1895 - Casablanca 1948). D'une famille originaire de Soubran et de Mirambeau, il [...] devient soudain célèbre (en même temps que mis aux arrêts de rigueur) pour avoir réalisé la première traversée du Sahara à moto. [...] Jean Bruneteau deviendra ensuite directeur général d'Air liquide au Maroc*. Il est enterré à Jonzac. [...]

WW 1979 :

BOUSQUET (Jacques), directeur de société. Né le 17 fév. 1919 à Neuilly-sur-Seine (Seine). Fils de Roger Bousquet, chef d'entreprise, et de Mme, née Émilienne Jobert. Mar. le 21 avril 1942 à Mlle Jeanne Raou (3 enf. : Robert, Bernard, Isabelle). Études :

Lycée Bugeaud et Faculté des sciences d'Alger. Dipl. : licencié ès sciences. Carr. : ingénieur à la direction technique du département Afrique (1954), puis directeur au Maroc (1957-1962) de la société L'Air liquide, président fondateur du Syndicat des industries chimiques du Maroc (1959), administrateur de la société La Carbonique de Tanger (1959)...

WW 1979 :

DUCORNET (Pierre, Augustin, Jules), ingénieur. ... administrateur de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux et de la Carbonique de Tanger...

L'Air liquide : nouvelle unité au Maroc
(*Le Figaro*, 10 octobre 1989)

L'Air liquide vient d'inaugurer une unité de production d'oxygène et d'azote au Maroc, à Casablanca. D'une capacité de 70 tonnes par jour d'oxygène, cette unité représente un investissement de 70 millions de francs. L'usine, dépendant de la filiale Société marocaine d'oxygène et d'acétylène (Smoa), permettra de répondre à la croissance du marché des gaz industriels au Maroc, notamment dans le domaine des industries agro-alimentaires, chimiques et électroniques, indique L'Air liquide. Le groupe français est présent au Maroc depuis 1919 et réalise actuellement, avec près de 300 personnes, un chiffre d'affaires supérieur à 150 millions de francs. avec trois sites de production et trois centres de conditionnement et de distribution.
